



**MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES EN EXERCICE : 39

Présents : 37

Séance du vendredi 27 mars 2026

Le vingt sept mars deux mille vingt six à 16h30, le CONSEIL MUNICIPAL de SIX-FOURS-LES-PLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances. Sous la présidence de Monsieur MORETTO François, Conseiller Municipal pour l'élection du Maire et ensuite sous la présidence de Monsieur BOCCALETTI Frédéric, Maire de SIX-FOURS-LES-PLAGES.

Étaient Présents : Monsieur BOCCALETTI, Madame SALVA, Monsieur BALDACCHINO, Madame CAZAUX DE PALO, Monsieur JOUAN, Madame CEARD, Monsieur DELUZE, Madame MONIER, Monsieur LAMBERT, Madame CAMUS, Monsieur TRILLAT, Madame LUNARDELLI, Monsieur PETIT, Madame LE PLEUX, Monsieur JAUME, Madame CALABRESE, Monsieur ROMAN, Madame FAURIE, Monsieur MALTESE, Madame LEFEUVRE, Monsieur HERMER, Monsieur TROCHET, Monsieur CAVAILLES, Madame DORCHIE, Monsieur CASTERO, Madame QUINZELAIRE, Monsieur BROUSSE, Madame GUILLEMARD, Monsieur MORETTO, Madame GILLET, Madame GUILLAUME, Madame ANDRIEUX, Monsieur PEREZ, Maître VIDAL, Maître KUNTZ, Monsieur MAS SAINT GUIRAL, Monsieur LO MONACO.

Procurations : Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE à Maître Jérémy VIDAL, Madame Fabiola CASAGRANDE à Maître Sandra KUNTZ.

Absents :

Excusés :

Secrétaire de Séance : Madame TROCHET Christelle

Clôture de la Séance : 17h27

Madame ROSTAGNO, adjointe au Maire sortant, déclare ouverte la séance du conseil municipal et prend un peu de temps qui lui est imparti pour dire quelques mots « quelques mots à tous ceux qui ont fait confiance à Jean-Sébastien VIALATTE et toutes ces équipes au cours de ces 30 années qui l'ont aidé à poursuivre l'histoire de Six-Fours et à défendre son identité et sa qualité de vie. Je remercie en notre nom à tous, tous les fonctionnaires municipaux et métropolitains pour leur professionnalisme et leur dévouement. Merci à tous les partenaires et institutionnels pour leurs engagements dans notre commune. J'espère que le travail engagé ne sera pas vain et que les guerres resteront ailleurs. Merci Monsieur, merci Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE pour avoir servi notre ville pendant toutes ces années. ».

Madame ROSTAGNO procède à l'ouverture de ce conseil municipal en tant que 1^{ere} adjoint représentant par suppléance de Jean-Sébastien VIALATTE maire sortant absent.

Madame ROSTAGNO cite l'application des articles L 2122-17 du Code Général des collectivités territoriales, et procède à l'ouverture de la séance et à l'installation des conseillers municipaux issus du scrutin du 22 mars et elle cède ensuite la parole à Monsieur MORETTO, doyen des conseillers municipaux pour procéder à l'élection.

Monsieur MORETTO souhaite la bienvenue à tous et invite une responsable de service à faire l'appel.

Monsieur MORETTO constate que la condition de quorum est remplie et invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Monsieur BALDACCHINO « Au nom du groupe, je propose la candidature de Monsieur Frédéric BOCCALETTI ».

Maître VIDAL ajoute présenter également la candidature de Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE.

Monsieur MORETTO demande la désignation de 2 assesseurs 1 de chaque liste.

Le conseil municipal désigne les 2 assesseurs ; Madame SALVA et Maître KUNTZ.

Monsieur MORETTO procède donc à l'appel et invite chaque élu à se rendre à l'isoloir avec l'inscription du nom souhaité sur les bulletins à leur disposition.

Chaque élus se rend à l'isoloir pour procéder au vote.

AFFAIRE N°1

DELIBERATION N°16994

RAPPORTEUR : Monsieur MORETTO
François

**INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL - ÉLECTION DU MAIRE
(conformément aux ART L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités
Territoriales)**

Après avoir procéder au vote et au dépouillement, Monsieur MORETTO annonce que le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant ;

Nombre de suffrage exprimé : 39

Majorité absolue : 20

Frédéric BOCCALETTI : 30

Jean-Sébastien VIALATTE : 9

Monsieur MORETTO déclare Monsieur BOCCALETTI Maire de Six-Fours

Monsieur MORETTO remet l'écharpe à Monsieur BOCCALETTI, Maire

Monsieur le Maire prend la présidence du conseil municipal

Monsieur Le Maire prononce un discours « Mesdames et Messieurs les élus, mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs les agents territoriaux,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations,

Monsieur le Commissaire Vincent Grass, chef de la circonscription de police de Six-Fours / Sanary / Bandol,

Monsieur Capitaine Anthony Lecompte, chef du Centre d'Incendie et de Secours de Six-Fours,

Cher Père Rafaël,

Mesdames, Messieurs, Chères Six-Fournaises, chers Six-Fournais,

C'est avec une émotion profonde et une immense gratitude que je prends la parole devant vous comme nouveau maire de Six-Fours-les-Plages.

Le 22 mars, vous avez décidé de donner « Un nouvel élan pour Six-Fours » en confiant à notre liste la responsabilité de conduire notre ville pour les années qui viennent, et je mesure pleinement les responsabilités qu'implique ce moment.

Je veux d'abord remercier, du fond du cœur, toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour voter, quels que soient leurs choix.

La participation citoyenne est le premier signe de vitalité démocratique, et vous avez montré que Six-Fours est une ville qui s'intéresse à son avenir.

Je veux remercier tout particulièrement les électrices et les électeurs qui ont accordé leur confiance à notre liste. Votre confiance nous honore, elle nous oblige, et nous serons dignes de cet engagement.

Je remercie également l'ensemble des fonctionnaires municipaux, les services de l'État, les présidents, assesseurs et délégués des bureaux de vote, pour l'organisation du scrutin. Sans vous, il faut le rappeler, la démocratie locale ne peut pas vivre.

Je n'oublie pas les militants, les sympathisants, les colistiers, ceux qui, depuis des mois, ont tracté sur les marchés, collé les affiches, frappé aux portes, répondu aux messages, organisé les réunions publiques.

Sur les réseaux sociaux, dans les quartiers, vous avez porté notre projet avec constance, parfois sous la pluie, toujours avec le sourire.

Je veux maintenant m'adresser à Jean-Sébastien Vialatte. Pendant plus de trente ans, il a servi Six-Fours-les-Plages. On peut débattre de choix, de priorités, de méthodes, mais on ne peut pas contester la somme d'énergie, de temps, que représentent trois décennies au service d'une commune. Au nom du nouveau conseil municipal, au nom des Six-Fournaises et des Six-Fournais, je voulais profiter de cette occasion afin de lui rendre hommage pour ce long engagement ainsi qu'aux élus qui l'ont accompagné. Ce passage de relais républicain ne doit pas être un effacement mais une continuité de service à la ville.

Une page se tourne, mais le livre de Six-Fours continue de s'écrire, et il s'écrit avec tous.

Je l'ai dit pendant la campagne, je le répète aujourd'hui : je serai le maire de tous les Six-Fournais. Aucun quartier, aucune génération, aucun citoyen ne sera ignoré.

Nous ne demanderons jamais à nos concitoyens ce qu'ils ont voté avant de les écouter ou de les aider, et comme je l'avais annoncé, je souhaite que les portes de la mairie soient ouvertes à tous.

Je tends la main à l'opposition municipale. Elle a une légitimité incontestable.

C'est autour de cet esprit de responsabilité et de démocratie que je souhaite que nos débats soient exigeants mais respectueux, fermes sur les idées mais cordiaux entre les personnes.

Six-Fours a besoin de clarté politique, pas de caricatures ni de procès d'intention.

Notre ville est belle, elle est diverse, elle est vivante. Nous devons être capables de nous rassembler autour de l'essentiel : l'intérêt général, la sécurité, le cadre de vie, l'avenir de nos enfants.

« *La politique, c'est rendre possible ce qui est nécessaire* » disait RICHELIEU.

Je ne vais pas, aujourd'hui, reprendre tout notre programme.

Vous l'avez lu, vous l'avez entendu, vous l'avez parfois questionné. Mais je veux tracer, devant vous, quelques lignes qui guideront notre action.

Premièrement, la sécurité. La sécurité est la première des libertés.

Nous renforcerons la présence de la police municipale, nous développerons la vidéoprotection dans le respect du droit, nous travaillerons étroitement avec l'État pour que chaque quartier, soit protégé.

Je profite de cette occasion pour rendre hommage aux policiers nationaux et aux policiers municipaux qui assurent notre sécurité, vous me trouverez toujours à vos côtés.

Deuxièmement, l'arrêt de la bétonisation et la défense du cadre de vie.

Nous mettrons un coup d'arrêt à la bétonisation excessive qui inquiète tant de Six-Fournais et cela dans le respect du cadre légal. Nous réinterrogerons les projets les plus contestés, nous protégerons nos espaces naturels, nous défendrons nos paysages. Notre priorité, c'est une ville sereine et agréable, pas une ville saturée de constructions.

Troisièmement, l'attractivité et le dynamisme économique.

Nous voulons une ville attractive, qui soutient ses commerçants de proximité, qui valorise ses ports, ses plages, ses marchés, ses événements culturels et sportifs.

Nous ferons de Six-Fours une commune qui rayonne dans la métropole toulonnaise, qui attire les familles, les entreprises et les touristes tout en respectant l'identité de notre commune.

Quatrièmement, la proximité et l'écoute.

Je m'y engage : nous mettrons en place des permanences de quartier, des réunions publiques régulières, des outils numériques modernes pour échanger avec vous.

La mairie ne sera pas une tour d'ivoire, mais une maison commune. Chaque Six-Fournais doit pouvoir faire entendre sa voix, signaler un problème, proposer une idée.

Cinquièmement, la rigueur et la transparence financières.

Nous serons vigilants sur chaque euro dépensé. Nous privilégierons les investissements utiles, visibles, qui améliorent directement votre quotidien, plutôt que les projets coûteux dans un pays en crise. Nous rendrons compte régulièrement de nos choix, des économies réalisées, des priorités retenues. Ces axes, nous les mettrons en œuvre avec méthode et sérieux.

Pour réaliser nos ambitions, je sais que nous aurons à affronter des vents contraires, mais avec mon équipe nous veillerons à garder le cap.

Dès demain, avec la nouvelle équipe municipale, nous entrerons dans une phase de travail intense : audit des grands dossiers, rencontre avec les services, point précis sur les finances municipales, calendrier des premières décisions.

Je veux enfin m'adresser directement aux agents municipaux.

Vous êtes, chaque jour, en première ligne : dans les écoles, dans nos rues, dans les services techniques, à l'accueil, dans nos équipements sportifs et culturels, derrière les guichets comme sur le terrain.

C'est vous qui faites vivre la vie municipale, qui transformez les décisions politiques en réalités concrètes pour les Six-Fournaises et les Six-Fournais.

Avec la nouvelle équipe, nous voulons vous redire aujourd'hui notre confiance et notre respect.

Dès la semaine prochaine, avec mes adjoints, nous viendrons à votre rencontre pour écouter vos besoins, entendre vos propositions, comprendre vos contraintes et vous assurer que nous serons à vos côtés pour mener à bien les politiques publiques pour lesquelles les électeurs nous ont fait confiance.

Nous savons pouvoir compter sur votre professionnalisme, votre loyauté, votre engagement, et vous pourrez compter sur notre soutien.

Être maire, ce n'est pas exercer un pouvoir, c'est assurer un service. Ce n'est pas se placer au-dessus des habitants, c'est se tenir à leur côté.

Je mesure la confiance que vous placez en moi, mais je mesure aussi vos exigences. Pour cela, j'ai essayé de faire mienne cette maxime : « *Agir en homme de pensée, et penser en homme d'action* ». Je veux donc vous dire aujourd'hui que je suis prêt.

Prêt à être disponible, prêt à travailler avec l'ensemble des acteurs de la commune, prêt à dialoguer avec toutes les forces politiques républicaines du territoire quand l'intérêt de Six-Fours l'exigera.

Prêt, surtout, à prendre des décisions, y compris celles qui ne sont pas toujours faciles, mais qui sont nécessaires pour l'avenir de notre ville.

Dans quelques instants, à l'issue de cette installation du nouveau conseil municipal, je vous proposerai de nous retrouver au monument aux morts de la commune.

Nous déposerons ensemble une gerbe, en hommage à celles et ceux qui sont tombés pour la France, pour notre liberté, pour notre République.

Ce geste simple, solennel, dépasse les clivages partisans. Il nous rappelle que, avant d'être de droite, de gauche ou d'ailleurs, nous sommes d'abord des Français, des Six-Fournaises et des Six-Fournais, unis par une histoire et un destin commun.

Je souhaite que ce moment soit un moment de recueillement, mais aussi de rassemblement.

Un moment où chacun, quelle que soit son opinion, puisse se dire : cette nouvelle équipe municipale travaillera pour nous tous, dans le respect de nos valeurs et de nos différences.

Chères Six-Fournaises, chers Six-Fournais,

Je vous remercie, encore une fois, pour votre confiance. Je vous promets de consacrer toute mon énergie, tout mon temps, toute mon expérience, à servir notre ville et à lui donner, avec vous, ce nouvel élan que vous avez voulu.

Vive Six-fours les plages, vive la République, vive la France »

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT PREND ACTE

PREND ACTE De la conformité du scrutin et des résultats suivant le procès-verbal joint à la présente délibération

1er tour de scrutin :

Nombre de votant : 39

Suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Suffrages exprimés : 39

Majorité absolue : 20

Monsieur BOCCALETTI : 30 voix

Monsieur VIALATTE : 9 voix

DECLARE Monsieur BOCCALETTI Frédéric élu au premier tour, à la majorité absolue avec 30 voix à bulletins secrets à l'aide d'une urne AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.

AFFAIRE N°2

DELIBERATION N°16995

RAPPORTEUR :Monsieur
BOCCALETTI Frédéric

FIXATION DU NOMBRE REGLEMENTAIRE D'ADJOINTS ET D'ADJOINTS DE QUARTIER AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Après lecture de ce rapport,

Monsieur Le Maire précise que le nombre d'adjoints est de 11 et 3 adjoints supplémentaires de quartier.

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITÉ

DECIDE

D'ADOPTER

DE FIXER

Le proposition du Maire

A 11 le nombre des adjoints au Maire et à 3 le nombre d'adjoints de quartiers de la commune de Six-Fours Les Plages soit un total de

14 adjoints

AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.

AFFAIRE N°3

DELIBERATION N°16996

RAPPORTEUR :
BOCCALETTI Frédéric

Monsieur

ÉLECTION DES ADOINTS ET ADOINTS DE QUARTIER

Monsieur Le Maire demande si pour cette élection, un membre du conseil municipal s'oppose à ce que quelqu'un fasse tourner l'urne ?

Personne ne s'oppose, le vote débute.

Monsieur Le Maire annonce les résultats du premier tour du scrutin ;

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages blancs : 9

Nombre de suffrages exprimés : 30

Monsieur Le Maire annonce l'élection des adjoints,

Sont élus :

- 1er adjoint – SALVA Carolyn
- 2ème adjoint -BALDACCHINO Gilles
- 3ème adjoint -CEARD Caroline
- 4ème adjoint – LAMBERT Olivier
- 5ème adjoint – LE PLEUX Elodie
- 6ème adjoint -JOUAN Pierre
- 7ème adjoint -CAZAUX DE PALO Catherine
- 8ème adjoint – PETIT Matéo
- 9ème adjoint -LUNARDELLI Florence
- 10ème adjoint – JAUME Christophe
- 11ème adjoint – CAMUS Emmanuelle
- 12ème adjoint - ROMAN Marcel
- 13ème adjoint – MONIER Elodie
- 14ème adjoint – DELUZE Jean-Marc

Monsieur Le Maire les félicite et procède à la remise des écharpes.

Maître VIDAL demande la parole à Monsieur Le Maire.

Maître VIDAL « Permettez-moi de remercier les Six-Fournaises et les Six-Fournais qui ont accordé leur confiance à Jean-Sébastien Vialatte et à la liste qu'il conduisait et avons l'honneur de faire parti.

Oui, du fond du cœur, merci d'avoir fait le choix de l'expérience, de la responsabilité, de la vision pour notre territoire.

Depuis plus de 30 ans, Jean-Sébastien Vialatte n'a eu pour seule boussole que d'agir quotidiennement pour une ville toujours plus propre, plus sûre, mieux équipée, mieux gérée.

C'est un fait incontestable : Jean-Sébastien Vialatte fait partie de l'Histoire municipale de notre ville, et son nom s'inscrit dans la glorieuse liste de ses prédécesseurs, Martinenq, Jouglas, Raynaud, Montagne, Baptiste ou Estève.

Jusqu'au dernier jour du mandat qui vient de s'écouler, nous avons agi dans l'intérêt des Six-Fournais.

Par exemple, tout près d'ici, dans la rue République, ces derniers mois, nous avons construit une nouvelle école, un city-stade, et bientôt, un parc public et une bibliothèque verront le jour.

Rien que dans le centre-ville, nous avons ouvert ces derniers mois un centre médical des petites urgences ouvert 6j sur 7 »

Monsieur Le Maire demande le silence dans la salle.

Maître VIDAL reprend « accueilli de nombreux médecins ou encore permis l'installation de nouveaux commerces, là où ailleurs ils disparaissent.

Rassurez-vous, mes chers collègues, je ne serai pas long et je ne dresserai pas une liste de tout ce qui a été entrepris durant ces trente et une années de la plage de Bonnegrâce au cinéma installé en plein centre-ville et dont le succès est constant.

Chacun reconnaîtra les embellissements, l'île du Gaou n'est plus un sordide parking à ciel ouvert depuis longtemps, les jardins de la villa du cygne ou de la villa Simone connaissent une paisible fréquentation.

Nous avons agi constamment en faveur de la culture ouverte à tous, de la vague classique aux Voix du Gaou : les Six-fournaïens peuvent dire qu'ils ont pu écouter ici Cécilia Bartoli et Lenny Kravitz : qui l'aurait cru ?

Voyez-vous, M. Le Député-Maire, dimanche soir dernier, après l'annonce des résultats, je regardais cette magnifique photo de Simone Veil, prise dans le cadre du devoir de mémoire à Auschwitz-Birkenau, en me disant que sa vie, sa survie même, son histoire, son parcours devaient rester un guide dans notre vie publique, comme personnelle au demeurant.

Alors, Mesdames et Messieurs les élus, nous qui intégrons désormais les bancs de l'opposition, nous agissons durant le mandat qui s'ouvre, chaque instant de toutes nos forces, pour défendre les principes fondamentaux qui nous habitent, et, osons le dire, une certaine idée de la France, une certaine idée de l'Homme.

Monsieur BOCCALETTI, nous avons vous et moi, je crois pouvoir le dire, toujours entretenu des relations courtoises, malgré nos divergences politiques.

Aussi, m'exprimant pour le compte de tous les élus de notre groupe d'opposition, et au-delà, au nom de tous ceux qui nous ont accordé leur confiance, je dois vous informer qu'après réflexion, après vérifications poussées du Droit et des éléments de fait, nous avons décidé de déposer au greffe du tribunal administratif de Toulon une protestation électorale dans les formes et délais prévus par la Loi. »

Suite à une agitation dans le public, Monsieur Le Maire demande le silence et de laisser parler Maître VIDAL et de ne pas réagir.

Maître VIDAL remercie Monsieur Le Maire et poursuit « Comme Avocat, si je sais bien qu'une salle d'audience ne saurait être le lieu du troisième tour d'une élection, dans toute société démocratique, il appartient toutefois au Juge de s'assurer du bon déroulement d'un scrutin et d'une campagne électorale.

Nous avons, je le crois, identifié des moyens sérieux permettant de soumettre au juge de l'élection notre recours.

A l'issue du scrutin de dimanche dernier, force est de constater que notre ville est coupée en deux, et, nous devons à tous les Six-fournaïens qui nous ont choisis de ne pas renoncer et de continuer par les voies de Droit notre combat.

21 voix sur près de 19 500 votants, soit 0,12 % des suffrages exprimés, nous séparent.

Probablement, dans les quelques heures qui suivront cette annonce, les réseaux sociaux grouilleront de commentaires en tous sens.

Mais je n'ai aucun doute quant au fait que vous-même, Monsieur le Député-Maire, vous nous comprendrez parfaitement, vous-même qui n'aviez pas hésité à saisir ce tribunal en 2011 à l'occasion des élections cantonales qui avaient vu notre collègue Joseph MULE vous devancer de 501 voix, vous-même encore qui n'aviez pas hésité, plus récemment, à engager une action lors des dernières élections municipales de mars et juillet 2020, alors même que nous avons recueilli 2 486 voix de plus que vous.

Laissons la Justice se prononcer. Sereinement.

En attendant que le tribunal se prononce, nous avons entendu vos propos quant aux élus de l'opposition et nous en prenons acte.

Nous veillerons pour notre part à garantir les Droits que la Loi réserve à l'opposition municipale. Vive Six-Fours les plages »

Monsieur Le Maire prend la parole « j'entends votre déclaration d'un recours et je ne vous cache pas que pour moi ça n'est pas une surprise, et en toute honnêteté, je m'en réjouis, puisque nous avons constaté un certain nombre de faits extrêmement graves qui se sont produits durant les élections et donc votre recours va me permettre de pouvoir les rendre public. Le tribunal décidera de savoir s'il y a eu fraude, tentative de fraude ou autre. Le droit tranchera mais jusqu'à cette décision, il y a une nouvelle équipe municipale, un nouveau maire et pour conclure, je ne vais pas vous dire que je suis serein, mais même extrêmement serein au vu des éléments qui nous avons récoltés depuis un certain nombre de jours. La justice tranchera, mais j'attends d'avoir le mémoire ce qui permettra à mon avocat d'y répondre en tout sérénité»

Monsieur Le Maire remercie tout le monde et les invite à se rendre devant le monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour notre pays.

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT PREND ACTE

PREND ACTE De la conformité du scrutin et des résultats suivant le procès-verbal joint à la délibération

1er tout de scrutin :
Nombre de votant : 39
Suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages blancs : 9
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Liste Monsieur BOCCALETTI : 30 voix

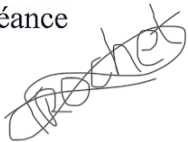
DECLARE ELUS La liste de Monsieur BOCCALETTI au 1er tour à la majorité absolue avec 30 voix à bulletin secret à l'aide d'une urne.

AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.

Tous les membres du conseil municipal ont reçu de manière dématérialisée une convocation, ainsi que la charte de l'élu local et les conditions d'exercice des mandats municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h27.

Le Secrétaire de
séance



Madame TROCHET
Christelle



Monsieur BOCCALETTI Frédéric
Maire de Six-Fours-les plages
Député du Var

